

Vie de filière

Imprimer

googleplus

Commentaires

Bulles, terre de Midi, rosé...

Quels sont les défis et opportunités de l'IGP méditerranée ?

Publié le 10/04/2017 - 15:49

par **Séverine Favre**



Vendredi dernier, **Inter-Med** fêtait ses 18 ans. Thierry Icard, président de la fédération qui regroupe 7 départements autour de l'IGP régionale "méditerranée" a profité de l'occasion pour dresser une feuille de route des **défis et opportunités du signe de qualité**.

La perspective de pouvoir enfin élaborer des **vins effervescents** est vue comme une aubaine.

Sur les huit cahiers des charges attaqués par la Fédération nationale des crémants, seul celui de l'IGP méditerranée a été légitimé par le Conseil d'État. **Les bulles et le rosé** sont aujourd'hui des facteurs de croissance. L'IGP méditerranée réunit les deux !

Sur le segment historique des vins tranquilles, le bilan de l'IGP Méditerranée est dans l'ensemble jugé satisfaisant. Malgré un léger ralentissement, **les cours se maintiennent** depuis trois ans sur des niveaux record pour l'appellation : 84 €/hl pour les rouges, 86 €/hl pour les rosés et plus de 96 €/hl pour les vins blancs.

L'IGP terre-du-midi sera-t-elle une voisine acceptable ?

Aussi depuis 1999, **les volumes revendiqués augmentent**. Pour la campagne 2015-2016, un peu moins de 520 000 hl ont été revendiqués, essentiellement en assemblage (75 % des volumes). Comme l'a rappelé Thierry Icard :

L'IGP méditerranée est une **IGP d'assemblage**, qui est une particularité de notre région du Sud-Est et qui illustre le souhait de la fédération, dès sa création, d'apporter **un sourcing complémentaire à l'IGP pays-d'oc**.

Mais avec **la nouvelle pyramide des IGP en Languedoc** et la création potentielle de l'IGP terre-du-midi, ce statu quo pourrait être remis en cause. C'est en tout cas la crainte formulée à l'occasion par Jean-Claude Pellegrin, représentant de la fédération dans le département des Bouches-du-Rhône.

L'IGP entrée de gamme de pays-d'oc, **terre-du-midi est une IGP d'assemblage qui peut faire de la concurrence à l'IGP méditerranée**.

Il faudra attendre très certainement 2018 pour savoir si terre-du-midi menace l'IGP régionale du Sud-Est. Mais dès à présent, l'IGP doit faire face à des concurrents sérieux.

Deux départements sur sept apportent 80 % des volumes

En interne avec les IGP de départements de la région Paca, les producteurs de sept départements peuvent revendiquer des vins en IGP méditerranée. Tous ne participent pas à la même hauteur. **Les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse apportent plus de 80 % des volumes.**

Des départements comme l'Ardèche ou la Corse privilégient les IGP départementales, qui font l'objet d'une forte demande à l'échelle locale.

Thierry Icard, invite les IGP départementales et régionales à coexister :

Renforçons la régionalisation, mettons de côté nos positions départementales qui sont louables mais le débat régional reste complémentaire : on ne peut pas le mélanger ou l'opposer. Je sais que certains ODG ont développé une valorisation de leur IGP, que ce soit en Ardèche, dans le Var ou encore sur l'île de Beauté. L'IGP méditerranée est un atout complémentaire même pour ces départements.

Nous portons tous un intérêt certain pour la méditerranée, qui est la dénomination la plus importante de notre région avec 650 000 hl en volume déclaré, et la seconde de France derrière pays-d'oc.

Les vins étrangers inquiètent aussi en Paca

Enfin, la menace vient des pays frontaliers. Impossible de passer à côté de **la problématique des "vins étrangers"**. **La tension très vive dans le Languedoc** déborde sur la région Paca.

La stabilité de l'IGP Méditerranée, tant en prix qu'en volume, nécessite un positionnement fort de la fédération pour être visible par l'ensemble des acteurs de la filière. Arrêtons d'être la variable d'ajustement des AOP. Le segment IGP est très justement le segment intermédiaire entre les AOC et le SIG.

D'ailleurs, **aujourd'hui la menace vient des SIG** dont certains singent nos IGP en copiant notre image, la place que nous occupons, et nos prix sur les linéaires en GD, a conclu Thierry Icard.

Quelques

chiffres

57 % des volumes revendiqués sont en rosé (merlot, muscat de Hambourg, grenache). Le reste des volumes se répartit entre le vin rouge (34 % des volumes) et le vin blanc (9% des volumes).

Les volumes revendiqués sont, en tendance, en constante hausse. La moyenne quinquennale est établie à **510 000 hl**.

Rendement moyen : **66** hl/ha

Rendement autorisé: **120 hl/ha**